

# Notes

# MCC

# D'ALERTE

DÉPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES  
INSTITUT DE CRIMINOLOGIE DE PARIS-UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS

N°7 JUIN 2006

## **Les Gangs de Motards Criminalisés <sup>1</sup> : une menace grandissante pour l'Europe**

*Par Etienne CODRON<sup>2</sup>*

Depuis 2003, les Gangs de Motards Criminalisés (ci après « GMC ») s'implantent vigoureusement dans les pays d'Europe de l'Est ayant récemment intégré l'Union Européenne. Une conquête de nouveaux territoires et marchés illicites qui entraînera des conséquences criminelles sérieuses pour tout le continent, car ces gangs sont également présents en Europe occidentale, notamment en France.

.../.

• La version complète de cette étude est téléchargeable sur le site Internet du MCC : [www.drmcc.org](http://www.drmcc.org)

*(rubrique « Notes d'Alerte », sur la page d'accueil)*

<sup>1</sup> Nota Bene : Nous avons choisi de parler des Gangs de Motards Criminalisés en Europe et en Asie. La situation de ces bandes en Amérique du Nord, en Océanie et en Afrique du Sud a été volontairement écartée.

<sup>2</sup> « Etienne Codron » est un expert du MCC, tenu à l'usage du nom de plume pour motifs professionnels.

C'est ainsi que, le 18 avril 2006, le club motocycliste des « Hells Angels » (Hells Angels Motorcycle Club – HAMC) a fêté ses 25 ans de présence officielle en France<sup>3</sup>. D'origine californienne, ce club conduit, dit Interpol, des activités criminelles dans 28 pays du monde<sup>4</sup>. Or en France, cette criminalité particulière est sous-estimée, du fait sans doute de l'image positive de « Rebelles au grand cœur » conférée par Hollywood à ces GMC, ce qui leur vaut la sympathie du monde du spectacle, de la mode et des médias. Et donc, les instances françaises de répression tendent à délaisser ces gangs de motards criminalisés, pourtant surveillés de près par Interpol (« projet Rocker ») et Europol (« projet Monitor »).

Pourtant, leur dangerosité est réelle :

- Un soir de juillet 2005, deux hommes armés portant gilets pare-balles, déclenchent une fusillade devant un restaurant d'Helsinki. Sont blessés un membre de la « Rogues Gallery » et un autre des « Bats », deux clubs (alliés) de motards criminalisés. Les tireurs sont arrêtés peu après dans le métro. Il s'agit du Président et du Vice-Président du chapitre<sup>5</sup> « Downtown » des Bandidos. Pour la police finlandaise, ces attaques sont liées aux meurtres de 4 Bandidos dans une pizzeria de Lahti en janvier 2000 et plus largement à une guerre de territoire entre Bandidos et Rogues. Les deux motards sont condamnés en décembre 2005 à 51 mois de prison pour l'un et 26 mois de prison pour l'autre.

- En mai 2005, un camion espagnol transportant 635 kg de résine de cannabis est intercepté en France. L'enquête permet l'interpellation de plusieurs Bandidos en Scandinavie. Ainsi, en novembre 2005, un Bandidos danois est condamné en Norvège à 6 ans de prison dans cette affaire ; en décembre 2005, deux Bandidos suédois sont interpellés dans leur pays alors que le président d'un chapitre Bandidos danois se rend après un mois de cavale (il s'était enfui pendant son procès pour port d'armes).

- En février 2004, 3 membres (dont le Président et le Vice-Président) du chapitre HAMC « Nomads » des Pays-Bas sont retrouvés assassinés. L'enquête suggère un règlement de comptes interne. Le chapitre en question n'aurait pas payé la totalité d'une cargaison de plus de 300 kgs de cocaïne, ce qui aurait fâché les fournisseurs colombiens (sans doute la guérilla dégénérée des FARC). Pour maintenir de bonnes relations avec les Colombiens, les Hells Angels néerlandais ont fait éliminer ces membres indécents par les « *Caribbean Brothers* », un club de Curaçao (Antilles Néerlandaises). Ce club, qui avait servi d'intermédiaire entre les trafiquants colombiens et les *bikers*, est devenu depuis chapitre à part entière des Hells Angels<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> A cette occasion, près de 300 motards criminalisés venant de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Suisse, du Liechtenstein, d'Autriche, du Portugal, du Danemark, de Suède, de Finlande et du Québec se sont retrouvés sur une péniche parisienne.

<sup>4</sup> En 2003, une étude d'Europol portant sur 5 pays montrait que 66% des membres des Hells Angels avaient déjà été condamnés.

<sup>5</sup> Unité de base de ces clubs, voir plus bas.

<sup>6</sup> Un Hells Angels belge, membre d'un chapitre néerlandais, recherché dans ce triple meurtre, est interpellé en mars 2006 alors qu'il se cachait à Paris.

Strictelement hiérarchisés et organisés, les **Hells Angels**, mais également deux autres clubs d'importance internationale (les **Bandidos** et les **Outlaws**), se sont lancés dans une conquête de territoires obéissant à des choix stratégiques et criminels. Leur essor date des années 1990 puisque les 2/3 des chapitres ont été créés après 1990. Les chapitres HAMC ont doublé entre 2000 et 2005 ; ceux des Bandidos ont triplé, rien qu'entre 1999 et 2000<sup>7</sup>. Or toute organisation criminelle doit s'appuyer sur un territoire pour y exercer son pouvoir et surtout se livrer à ses activités illicites. A New-York, ces territoires sont strictement délimités et seuls des accords entre les 5 Familles mafieuses de la ville peuvent modifier ces frontières invisibles. En Sicile, les *borgata* (territoires des clans de *Cosa Nostra*) ont également importance absolue : toute transgression (racket ou homicide commis sur la *borgata* voisine) est quasiment une déclaration de guerre. Chez les yakuzas japonais, l'arrivée annoncée d'un clan du Yamaguchi-gumi à Tokyo a attiré les foudres des deux autres grandes fédérations traditionnellement implantées dans la région, l'Inagawa-kai et le Sumiyoshi-kai. Plus près de nous, mais moins rigide, le territoire des grands truands de la Côte est délimité par l'implantation de leurs machines à sous... Un clan tombe ? aussitôt son territoire virtuel est dépecé par ses voisins, parfois à coups de fusillades.

Les GMC ne font pas exception à la règle et leur sphère d'influence géographique est revendiquée par le port ostensible de leurs « couleurs »<sup>8</sup>. L'implantation des chapitres n'est donc pas faite au hasard et est étudiée selon les marchés et les routes criminels mais aussi pour concurrencer les clubs rivaux. Les conflits de territoires ne doivent donc pas s'entendre comme une question d'honneur et d'orgueil mais bien comme une nécessité de survie et de prospérité criminelle.

On assiste donc une implantation réelle et forte en Europe de l'Ouest mais les pays de l'Est constituent depuis 2003 des terres à conquérir pour les trois grands clubs internationaux, qui posent aussi leurs jalons en Asie, tout en renforçant leurs positions en Amérique du Sud ■

• La version complète de cette étude est téléchargeable sur le site Internet du MCC : [www.drmcc.org](http://www.drmcc.org)

(rubrique « *Notes d'Alerte* », sur la page d'accueil)

---

<sup>7</sup> « 2005 National Gang Threat Assessment » - National Alliance of Gang Investigators Associations

<sup>8</sup> A la fois emblème et uniforme du club (voir la version intégrale de cette étude sur le site Internet du MCC).